

Votre enfant aura une chirurgie

Informations destinées à l'enfant et sa famille



Votre enfant aura bientôt besoin d'une opération qui se déroulera en chirurgie d'un jour. Une personne de l'admission communiquera avec vous pour vous donner la date de la chirurgie.

Selon le type d'intervention, votre enfant arrivera à l'hôpital le matin et quittera le jour même ou il devra dormir à l'hôpital pour une durée variable.

Ce dépliant a été conçu pour répondre à vos questions et vous fournir les informations nécessaires afin de vous préparer à cette chirurgie.

Il est important d'avoir cette brochure en main lorsque l'agent administratif vous appellera la veille de l'opération. Il vous donnera des informations importantes à noter.

Comment se préparer?

15 jours avant l'opération votre enfant **ne doit pas prendre** :

- Des médicaments contenant de l'acide acétylsalicylique (ASA^{MD})
ex.: Aspirin^{MD}, Asaphen^{MD};
- Des antihistaminiques (sirop contre la toux, le rhume et les allergies)
ex.: Claritin^{MD}, Réactine^{MD}, Aerius^{MD}, Atarax^{MD}, Bénédril^{MD}, etc.;
- Des anti-inflammatoires, ex. : Advil^{MD}, Motrin^{MD}, ou tout autre médicament contenant de l'ibuprofène;
- Des produits naturels ou homéopathiques.

Ces médicaments ou ces produits augmentent les risques de saignements.

Pour soulager la douleur ou faire baisser la fièvre de votre enfant, choisissez toujours de l'acétaminophène (Tylenol^{MD}, Tempra^{MD}, Atasol^{MD}), selon la dose recommandée.

Nous en aviser le plus rapidement possible.

Dans les 72 heures avant, et au plus tard la veille de l'opération, **si votre enfant présente des signes d'infection** tels que : fièvre, toux, nez qui coule, éruption cutanée, diarrhée, maladie contagieuse ou contact avec une maladie contagieuse, ex. : varicelle, rougeole, etc. Il sera alors possible de vous donner une nouvelle date de chirurgie pour l'enfant. Les listes d'attente étant longues, un enfant en attente de chirurgie pourrait profiter de cette disponibilité opératoire.

Vous pouvez nous contacter :

- En appelant le Bureau d'accès, entre 8h00 et 15h00 au 514-345-2331.
- En avisant l'agent administratif lorsqu'il vous appellera la veille de la chirurgie.
- En appelant le matin même l'agent administratif de l'unité de la chirurgie d'un jour dès 6h30 au 514-345-4856.
- En dehors des heures ci-haut mentionnées ou la fin de la semaine en tout temps à la salle d'opération au 514-345-4780.

Préparation avant l'opération

La veille de l'opération

Un agent administratif communiquera avec vous entre 15h00 et 18h00 pour vous renseigner sur :

- Le jeûne.
- L'heure d'arrivée au département de la chirurgie d'un jour.
- L'heure prévue de l'opération.

Jeûne préopératoire

- Si votre enfant prend des médicaments régulièrement, ne pas les cesser sans l'avis du médecin. Il doit les prendre normalement le matin de l'opération, au réveil, avec quelques gorgées de liquide clair seulement.
- Si votre enfant prend des pompes en inhalation (Flovent^{MD}, Alvesco^{MD}, Ventolin^{MD}), il doit les prendre comme à l'habitude.
- Aviser l'infirmière de la médication prise.

Tous les enfants qui sont opérés doivent être «à jeun» avant la chirurgie pour éviter tous risques de vomissements ou de complications durant l'opération.

- Être «à jeun» veut dire ne pas boire ni manger.
- Ne pas lui donner de gommes ni de bonbons. Cela stimule la production de sécrétions au niveau de l'estomac, ce qui augmente les risques de nausées et de complications pendant l'opération.

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 6 MOIS ET MOINS

- Le **lait maternel (allaitement)** est permis jusqu'à 4 heures avant l'opération.
- Toutes les autres préparations commerciales pour nourrissons sont permises jusqu'à 6 heures avant l'opération.

POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 MOIS

- Ils peuvent boire et manger jusqu'à **MINUIT** la veille de l'opération.
- De minuit jusqu'à 3 heures avant l'heure de l'opération, seuls les liquides clairs sont permis tels que : Eau, Seven-Up, pédiolyte, eau minérale, Gatorade.
- **Tous les autres liquides sont interdits.**

Ainsi votre enfant doit être à jeun à partir de minuit, il peut boire du liquide clair jusqu'à ___ heures, puis à jeun jusqu'à la chirurgie.

N.B. : Si les consignes du jeûne n'ont pas été respectées, il y a un risque que l'opération soit annulée et que vous retourniez à la maison.

Le matin de l'opération

- Donner à votre enfant un bain complet, la veille ou le jour de l'opération, laver les cheveux, enlever le vernis à ongles, il peut se brosser les dents sans avaler d'eau.
- Ne pas porter de verres de contact, de bijoux, de boucles d'oreilles, de barrettes métalliques, de perçage (piercing).
- Attacher les cheveux avec un élastique sans métal.
- L'heure prévue pour l'opération peut-être modifiée, selon plusieurs facteurs.



Que faut-il apporter à l'hôpital?

- **Les médicaments que votre enfant prend.**
 - Il est important de connaître le nom, le dosage (quantité en mg) et la fréquence d'administration des médicaments.
 - Les pompes pour traiter l'asthme, ex : Flovent^{MD}, Ventolin^{MD}, Avesco^{MD}, et la chambre d'espaceur (aérochambre).
- Fournir la liste des médicaments que l'enfant prend (demandez à votre pharmacien).
- Le formulaire de bilan comparatif / histoire médicamenteuse complété.
- Le matériel nécessaire pour les soins particuliers, ex. : matériel de stomie, solution nutritive, tubulures.
- La prothèse et/ou l'orthèse portée par votre enfant, ex. : lunettes.
- La robe de chambre, les pantoufles.
- Des vêtements amples, un rechange. En prévoir d'avantage si l'enfant est hospitalisé.
- Le toutou ou jouet préféré (aucun objet en métal ou bruyant).
- La suce et des couches pour la durée du séjour.

- La carte d'assurance-maladie valide de votre enfant. Si la date est expirée, faites les démarches à la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Québec : 418 646-4636

Montréal : 514 864-3411

Sans frais : 1 800 561-9749

www.ramq.gouv.qc.ca

- La carte bleue du CHU Sainte-Justine.



Consentement opératoire

ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS

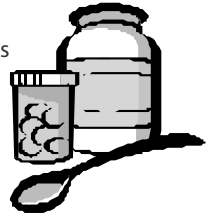
Le parent ou tuteur légal* doit signer les consentements (**soins, examens, traitements, intervention chirurgicale et anesthésie**) pour les enfants de moins de 14 ans. Si aucun des parents n'est disponible pour l'accompagner, des arrangements seront pris avec vous afin de déterminer un moyen d'obtenir votre consentement.

ENFANTS DE 14 ANS ET PLUS

Les enfants de 14 ans et plus signent eux-mêmes les différents consentements, sauf s'ils sont inaptes.

Dans ce cas c'est la personne autorisée qui doit signer les consentements (parent, tuteur, mandataire, curateur, DPJ)

* Apporter le document du tribunal lors de l'admission.

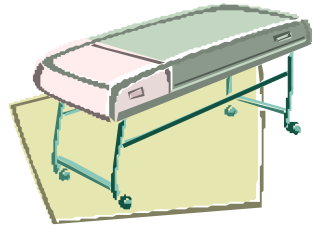


La salle d'opération

La mère, le père ou le tuteur légal sont les seules personnes autorisées à accompagner l'enfant **jusqu'à la salle d'attente** de la salle d'opération.

Selon la situation de chacun, l'enfant pourra s'y rendre en marchant, dans les bras de ses parents, en chaise roulante ou dans un lit.

L'opération terminée, votre enfant ira à la salle de réveil pour une période variant de 30 à 90 minutes afin d'assurer un éveil en toute sécurité. Les parents ne peuvent être admis à la salle de réveil.



Pendant ce temps, le chirurgien vous donnera des nouvelles de votre enfant dans la salle d'attente des familles située près de la salle d'opération.

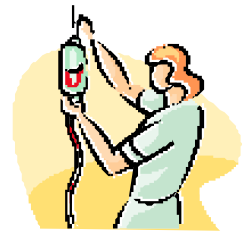
Lorsque votre enfant sortira de la salle de réveil, on vous appellera dans la salle d'attente des familles afin d'aller le rejoindre à la porte d'entrée de la salle d'opération pour son retour à sa chambre.

Retour de la salle d'opération

- Soyez disponible pour votre enfant, il aura besoin d'être cajolé et soigné par ses proches. Une période de temps variable est nécessaire afin d'offrir une surveillance adéquate à votre enfant. Cette période varie selon son état et le type de chirurgie.
- La présence des parents ou d'une personne significative est le meilleur moyen d'aider l'enfant. Cependant, nous vous demandons de limiter à deux le nombre de personnes auprès de l'enfant. Il vous sera difficile de vous occuper des frères et sœurs s'ils sont présents à l'hôpital car votre enfant opéré demandera réconfort et attention. Assurez-vous d'être auprès de lui toute la journée et prévoyez une gardienne à la maison pour les autres enfants.
- Dès que sa condition sera stable, l'infirmière vous expliquera les « soins postopératoires » pour le retour à la maison. Elle vous remettra un feuillet explicatif.

ou

- S'il doit être hospitalisé, le personnel vous indiquera les étapes à respecter.



Retour à la maison après une chirurgie d'un jour

Votre enfant sera trop faible pour tolérer le transport en commun. Certains enfants sont nauséeux et vomissent lors du transport. La présence d'un autre adulte est fortement conseillée pour l'accompagnement, lors du retour à la maison. **Nous vous recommandons de prévoir le retour en automobile ou en taxi.**

Bon séjour chez nous!

CHU Sainte-Justine

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C5
Téléphone : 514 345-4931

www.chusj.org



Création

Marie-France Desrochers, *infirmière clinicienne*

Collaboration

Anne-Marie Roy, *Infirmière clinicienne*
Dr Marie-Claude Quintal, *md en O.R.L.*

Mise en page préliminaire

Stéphanie Gingras, *secrétariat prog. Chirurgie/Trauma*

Révision

Nadia Mathieu, *inf. M.Sc. Cadre conseil en sciences infirmières*

Graphisme

Norman Hogue, *Communications et affaires publiques*

Impression

Imprimerie du CHU Sainte-Justine

© CHU Sainte-Justine

F-1369 GRM : 30006686 (REV.01-2017)